Lettre d'information de mon village Mars 2026 . Mai 2026



Rédaction : DEBIESSE Marine

Responsable publication : LIME Angèle

Chers habitants,

La nouvelle équipe municipale est désormais en place et pleinement mobilisée au service de notre commune. Autour de Madame le Maire, trois adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux travaillent avec engagement, proximité et sens des responsabilités afin de répondre aux attentes des habitants et de préparer l'avenir de notre village.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans une volonté de dialogue, d'écoute et d'action. L'équipe municipale aura à cœur de poursuivre les projets utiles au quotidien des habitants, d'améliorer le cadre de vie, de soutenir la vie associative et de renforcer la convivialité qui fait la richesse de notre commune.

Angèle LIME sera accompagnée de trois adjoints, Guillaume LOPES 1er adjoint en charge des finances, de la voirie et des réseaux, Anaïs PERRIGOT 2ème adjointe en charge du cadre de vie, des logements communaux et de l'urbanisme et Xavier LIDOINE 3ème adjoint en charge des bâtiments communaux, du bois et de l'organisation de travail de l'employé communal.

Julien GODET a par ailleurs été élu président du syndicat scolaire

Les conseillers municipaux participeront activement aux différentes commissions et aux projets à venir. Par leur présence sur le terrain et leur implication, ils contribueront à faire vivre la démocratie locale et à représenter au mieux les intérêts de tous les habitants.

La municipalité remercie chaleureusement les habitants pour leur confiance et souhaite poursuivre avec eux une relation fondée sur l'échange, la transparence et l'engagement collectif.

Les employés communaux, M Quentin GERDY employé communal polyvalent, Mme Elsa LABBEY secrétaire comptable, Mme Florence CUNIN secrétaire de mairie et Mme Camille STEHLY agent d'Entretien, travaillent également au service de notre commune.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire envoyé par la municipalité. Nous vous en remercions et les résultats de cette enquête vous serons présentés dans cette lettre.



En haut de gauche à droite : Aurélien PIGUET, Marine DEBIESSE, Jean-Xavier BILLAMBOZ, Jean-Pierre CUNIN, Audrey STEHLY-FRANCESCHINI, Arnaud GAILLARD, Vanessa ROUILLON,
En bas de gauche à droite : Julien GODET, Anaïs PERRIGOT (2ème adjointe), Guillaume LOPES (1er adjoint) Angèle LIME (Maire), Xavier LIDOINE (3ème adjoint), Pascal PERRIN, Catherine WILLEMIN, Jeanne CHABOD

Registres de l'état civil



- **Naissance** :
  - Maël **BOLE-FEYSOT** fils de Audrey **MORARD** et Mickaël **BOLE-FEYSOT**
  - Emile **MOREL** fils de Anaïs **KAFIZ** et Camille **MOREL**

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux familles ayant accueilli un nouveau né.

- **Mariage** :
  - Brenda **Ribaud** et Lucien **Morel**

La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur au couple qui se s'est uni cette année.

- **Décès**
  - **Marie-Reine DELONGEVILLE née DRUOT** survenu le 5 mars 2026, à l'âge de 88 ans.

Nous adressons nos pensées les plus sincères aux familles et aux proches des personnes disparues.

- **Naturalisation**
  - Suzana **JOVANOVSKA** née LAZAREVSKA et Daniel **JOVANOSKI**

La municipalité adresse ses félicitations au couple à l'occasion de leur naturalisation et leur souhaite beaucoup de réussite dans cette nouvelle étape de leur vie.

Conseil municipal du 5 mai 2026 – Les principales informations

Les comptes rendus complets sont à lire sur le site internet de la commune

Urbanisme

Deux nouvelles autorisations ont été accordées :

- construction d'une piscine au 3 rue de la Mairie ;
- construction d'un pool house au 26 rue du Tilleul.

Eau potable – SIEHL

Le conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au Syndicat des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) :

- Titulaire : Angèle LIME
- Suppléant : Pascal PERRIN

Personnel communal

M. Quentin GERDY est nommé adjoint technique territorial stagiaire à compter du 1er mai 2026.

Une convention a également été validée avec le SRPI pour la mise à disposition de M. GERDY au service de l'école intercommunale.



• Commémoration du 8 mai

- La cérémonie du 8 mai s'est déroulée au monument aux morts avec la participation des élèves de l'école et de l'EMIPO.
- La municipalité remercie chaleureusement Madame Maryse POURCHET et Madame Odile COQUIARD ayant participé au fleurissement du monument.

• Festivités communales

- L'organisation avance concernant le 13 Juillet , feu d'artifice commandé, présence d'un DJ, restauration et buvette prévues et vente de glaces de la ferme d'Aïssey.

• Communication municipale

- la mise à jour du site internet et d'IntraMuros et la rédaction d'une lettre d'information trimestrielle destinée aux habitants.

• Bois et forêt communale

- Le programme 2026 de travaux sylvicoles proposé par l'ONF a été validé qui consiste à faire des travaux de cloisonnement dans des parcelles de bois situées le long de la route de Besançon.

• Syndicat scolaire

- M. Julien GODET a été élu président du Syndicat scolaire (RPI).

• Environnement – ENS

- Le plan de financement 2026 concernant l'Espace Naturel Sensible de la Motte du Château a été approuvé.



- Travaux bâtiments communaux
  - *Projet mairie / école / salle des fêtes*

- Le conseil municipal engage le lancement du projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux pour améliorer le confort, réduire les consommations énergétiques et valoriser le patrimoine communal.
- Le coût prévisionnel est estimé à 1 million d'euros HT.
  - *Appartement communal*

- La rénovation de la salle de bain d'un logement communal rue de l'Église a été validée.

- Enquête habitants

- La municipalité remercie les habitants pour leur forte participation à l'enquête communale.
- Une synthèse sera présentée lors du prochain conseil puis diffusée aux habitants.

- Vie associative
  - *Scouts*

- Le conseil municipal a retenu la proposition des Scouts de Dunkerque pour un camp cet été sur la commune.

- Fleurissement de la commune

- Mme Maryse Pourchet et Mme Odile Coquiard se sont occupées du fleurissement du village.
- La municipalité les remercie chaleureusement pour leur engagement au service de l'embellissement de la commune



Synthèse des réponses au questionnaire :

126 réponses

Représentation équilibrée des habitants

Très forte implication : nombreux commentaires détaillés

Démarche perçue positivement

Points Forts

Atouts fréquemment cités :	**Les habitants apprécient :**
• Associations nombreuses et dynamiques	• Le calme et la tranquillité
• Animations régulières (fête du village, activités, manifestations), village vivant et agréable	• Le cadre rural, la nature, les balades
• Ecole / bar- épicerie / aire de jeux très appréciés	• La proximité avec Besançon, Saône, Ornans
• Bonne communication municipale	• L'ambiance conviviale du village et les relations humaines

Points faibles (1/3) – Mobilités

- Absence totale de transports en commun
- Dépendance à la voiture pour tous les déplacements
- Aucune desserte vers Pugey / Saône / Tarcenay
- Idées proposées : navette locale, covoiturage, solution intercommunale

Propositions :

- aborder ce sujet lors d'une prochaine commission cadre de vie ouverte aux habitants intéressés par ce dossier
- En parler à la communauté de communes Loue Lison / commission mobilité

Points faibles (2/3) – Circulation / sécurité

- Vitesse excessive (surtout Grande Rue)
- Poids lourds en transit
- Trottoirs trop étroits ou inexistants
- Cheminements piétons non sécurisés
- Stationnement gênant et perte de visibilité

Propositions :

- aborder ce dossier lors d'une prochaine commission voirie en invitant un représentant du département et ouvrir cette commission aux habitants intéressés par ce dossier
- rappeler la campagne de mesurage du trafic dans la grande rue et route de Besançon lors du mandat 2020-2026
- mieux communiquer et signaler le cheminement piéton sécurisé depuis la grande rue/ rue de l'église/ rue des tilleuls

Points faibles (3/3) – Cadre de Vie

- Propreté insuffisante (crottes de chiens, chats errants)
- Entretien à renforcer : espaces verts, cimetières, chemins
- Bâtiments communaux vieillissants
- Aire de jeux jugée vieillotte : demande d'un vrai city-stade

Nuisances sonores (machines, tondeuses, chiens)

- Problèmes d'évacuation des eaux pluviales
- Assainissement incomplet sur certains secteurs

Propositions :

- communiquer sur le projet de rénovation énergétique de la mairie/ école/ salle polyvalente
- communiquer sur le plan de financement des jeux installés lors du mandat 2020-2026
- communiquer sur le coût prévisionnel d'un city-stade et en discuter avec les associations du village
- rappeler à tous les horaires concernant les engins thermiques et les règles de savoir vivre
- intégrer les observations liées à l'entretien du village dans l'organisation du travail de l'employé communal
- communiquer sur le schéma directeur d'assainissement élaboré sur le mandat 2020-2026 et les travaux prioritaires identifiés

Propositions des habitants

- Ajout de bancs publics : à aborder lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Éclairage prolongé jusqu'à minuit ou sur détecteur : à aborder lors d'une prochaine commission voirie/ réseaux
- Forum des associations : à discuter avec les associations lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Verger conservatoire : à aborder lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Mise en valeur de l'ancienne gare : la gare est de propriété privée. Un spectacle mettant en valeur la gare est programmé le dimanche des journées du patrimoine 2026
- Réactivation du relais colis : à discuter avec le Bistrot des Monts
- Panneaux d'infos mieux utilisés : à aborder lors d'une prochaine commission cadre de vie
- Nettoyage fossés / gestion eaux pluviales : à discuter lors d'une prochaine commission voirie/ réseaux

La restauration des vestiges du château se poursuit depuis le début du mois d'avril 2026 grâce à l'engagement de l'association Fondation du Patrimoine , qui reprend les travaux afin de continuer à la mise en valeur de ce site emblématique de notre commune.

Ce chantier a pour objectif de préserver et sécuriser les vestiges tout en contribuant à la transmission de notre histoire locale.

Cette initiative porte également une dimension humaine et sociale importante. L'association Fondation du Patrimoine œuvre en faveur de l'accompagnement et de la réinsertion professionnelle.

Soutenez ce projet de sauvegarde et de valorisation touristique

LE PROJET

Soutenez la restauration du château médiéval de Montrond-le-Château, dont les vestiges, perchés sur un plateau, témoignent d'un passé prestigieux. Édifiée au XIIIe siècle puis détruite au XVIIe siècle, la forteresse est aujourd'hui en ruine, fragilisée par le temps et la végétation. Depuis 2022, la municipalité s'est engagée à sécuriser et consolider les restes du mur d'enceinte. Après des acquisitions foncières et des études archéologiques approfondies, un vaste chantier de restauration a été lancé. Mené en partenariat avec l'association API 25, il se déroule par tranches successives. Grâce à vos dons, ces travaux essentiels peuvent se poursuivre et redonner lisibilité à ce site emblématique. Soutenez ce projet pour préserver ce patrimoine unique.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

En 1492, l'archiduc Maximilien d'Autriche séjourne au château de Montrond avec 8 000 hommes, illustrant l'importance stratégique du site à la fin du Moyen Âge. Construit dès 1231 par Amédée de Neufchâtel, le château dominait largement le territoire avant d'être détruit en 1674 sur ordre de Louis XIV lors de l'annexion de la Franche-Comté. Situé au cœur du territoire Loue Lison, à proximité immédiate de Besançon, le site offre aujourd'hui un panorama remarquable. Il s'intègre dans un circuit de découverte reliant patrimoine bâti, espace naturel sensible et gouffres aménagés, enrichi de dispositifs pédagogiques et numériques accessibles à tous.

LA MOBILISATION

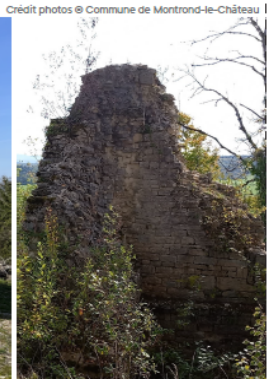
Porté par la commune de Montrond-le-Château, le projet mobilise élus, habitants et partenaires depuis plusieurs années. Depuis 2023, l'association Patrimoine et Insertion (API 25) intervient sur le chantier, contribuant à la restauration tout en valorisant des savoir-faire artisanaux. Les travaux ont déjà permis de révéler les vestiges, désormais visibles depuis le village. Le site restauré accueille un circuit de randonnée, des animations culturelles et un explor game à succès, favorisant un usage vivant et partagé du lieu. Grâce à cette dynamique collective, le château retrouve peu à peu sa place au cœur du territoire.

Montant des travaux	**1 226 337 € HT**
Objectif de collecte	**50 000 €**
Début des travaux	**Printemps 2023**

Crédit photos © Commune de Montrond-le-Château







Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration des vestiges du château de Montrond-le-Château

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80397
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
vestiges du château de Montrond-le-Château

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et

Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE
Bourgogne-Franche-Comté
Maison de l'Environnement
4 chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE MONTROND-LE-CHÂTEAU
Mairie
6 rue de la Mairie
26660 Montrond-le-Château
03 81 86 78 95
mairie@montrond-le-chateau.fr

Nos partenaires

FONDATION DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la restauration des

vestiges du château de Montrond-le-Château

Doubs



Photo de couverture © Commune de Montrond-le-Château - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

EVENEMENTS

Ajouter les dates

Chasse aux œufs organisée par le Castel Festif le lundi de Pâques

Fête foraine et soirée fondue organisée par le Castel Festif

Ball Trap organisé par l'ACCA

Cérémonie du 8 Mai

Rando des Lions organisée par le Lions club Besançon Lumière sur l'initiative de M Alexandre Stehly

Tracteur d'Antan organisé par la société française Vierzon sur initiative de M Jean Paul Girardier

Inauguration de l'habitat sénior « l'âge Doubs »

Notre commune a vécu de nombreux moments de partage et de convivialité grâce aux différents événements organisés par la municipalité, les associations et les bénévoles. Ces rendez-vous ont permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive.

Parmi les temps forts, les animations communales, les repas conviviaux, les cérémonies officielles, les fêtes locales et les manifestations associatives ont rencontré un beau succès et rassemblé petits et grands. Ces événements témoignent du dynamisme de notre village et de l'engagement des nombreux bénévoles qui contribuent à faire vivre notre commune tout au long de l'année.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, les associations, les agents communaux ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de ces manifestations.

Ces moments de rencontre et de partage sont essentiels pour renforcer le lien social et préserver l'esprit de convivialité qui anime notre commune. De nouveaux rendez-vous viendront prochainement rythmer la vie locale et nous espérons vous y retrouver nombreux.







La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée dans un esprit de mémoire, de respect et de transmission, en présence de nombreux habitants, des anciens combattants, des porte drapeaux, des représentants militaires ainsi que des élus des communes voisines.

Madame le Maire de Montrond-le-château a eu le plaisir d'accueillir les maires de Tarcenay-Foucherans, Trépot et les Monts Ronds, réunis pour rendre hommage aux femmes et aux hommes ayant combattu pour la liberté et la paix.

Cette cérémonie a également été marquée par la participation des enfants de la commune, particulièrement impliqués dans ce moment de mémoire. Certains ont pris part aux lectures et aux hommages, rappelant l'importance de transmettre aux jeunes générations le souvenir des événements qui ont marqué notre histoire. Leur présence et leur engagement ont apporté une dimension particulièrement émouvante à cette commémoration.

Après les discours officiels et les lectures, un dépôt de gerbe a été effectué devant le monument aux morts, suivi d'une minute de silence et de l'interprétation de la Marseillaise par l'ensemble des participants.

La municipalité remercie chaleureusement les habitants, les porte-drapeaux, les anciens combattants, les militaires actifs, les enfants et leurs familles, les musiciens de l'école de musique intercommunale de Fertans ainsi que tous les élus présents pour leur participation à cette belle cérémonie de recueillement et de transmission des valeurs républicaines.

Tracteurs d'Antan

Notre commune a eu le plaisir d'accueillir l'événement « Les Tracteurs d'Antan », un rendez-vous convivial et chaleureux qui a rassemblé passionnés de mécanique ancienne, habitants et visiteurs venus nombreux admirer ces véritables témoins du patrimoine agricole.

Tout au long de la journée, petits et grands ont pu découvrir une magnifique exposition de tracteurs anciens soigneusement restaurés par leurs propriétaires. Ces machines d'autrefois, chargées d'histoire et de souvenirs, ont permis de replonger dans le quotidien du monde rural et de mettre à l'honneur le travail des générations passées.

Les démonstrations, les échanges entre passionnés et l'ambiance familiale ont contribué au succès de cette manifestation, qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Cet événement a également été l'occasion de valoriser notre patrimoine local et de transmettre aux plus jeunes la mémoire des traditions agricoles qui ont façonné notre territoire.

La municipalité remercie chaleureusement les organisateurs, les bénévoles, les exposants ainsi que l'ensemble des participants pour leur implication et leur enthousiasme. Grâce à eux, cette belle journée restera un moment fort de la vie de notre commune.





Nous avons eu le plaisir d'inaugurer le 27 mai la résidence sénior "l'âge Doubs", un lieu pensé pour offrir aux personnes âgées un cadre de vie chaleureux, sécurisé et convivial.

Ce projet représente bien plus qu'un simple habitat : il incarne une volonté forte de favoriser le bien-vieillir, de lutter contre l'isolement et de permettre à chacun de conserver son autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement humain et bienveillant.

Grâce à cette nouvelle structure, construite et gérée par l'ADMR, les résidents pourront profiter d'un environnement adapté, proche de la vie locale et propice au partage, à la solidarité et aux échanges intergénérationnels.

Nous remercions l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural), notre partenaire sur ce projet ainsi que les financeurs : la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la caisse d'assurance retraite et de santé au travail BFC (CARSAT) et le département du Doubs la qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet au service de nos aînés.

Cette inauguration marque une étape importante pour notre territoire et témoigne de notre engagement collectif en faveur du respect, du confort et de la qualité de vie des personnes âgées.

Le coût total de cette residence l'âge Doubs est de 2.3 millions d'euros et le plan de financement a été le suivant :

- CARSAT :
  - 611 000 € via prêt à taux 0
  - 42 100 € de subvention investissement
- CNSA :
  - 79 000 € de subvention investissement
- DEPARTEMENT 25:
  - 32 000 € via différents dispositifs de subvention
- FONDS ADMR : 1, 5 millions

- La municipalité a été à l'iniiative de ce projet et a investi 100 000 euros pour l'achat du terrain sur lequel est assise la résidence senior (bail emphytéotique avec l'ADMR).



L'âge Doubs
Résidences Séniors





À venir..



Pour rappel : toutes les activités et événements sont à retrouver sur le site internet et sur l'application IntraMuros, ainsi que les horaires d'ouverture de la mairie.

Cette année, la fête du 13 juillet se déroulera à **Montrond-le-Château**, pour les habitants de Montrond-le-Château et des Monts Ronds.

Au programme de cette soirée conviviale :

- Buvette et restauration
- Animation musicale
- Le feu d'artifice sera tiré à **22h30**.
- 📍 Montrond-le-Château
  - 📅 13 juillet

- **Venez nombreux partager ce moment festif !**

